

C'est en passant par la Bretagne et la Bavière, par la Catalogne et le Piémont que pourrait naître le mieux une véritable fédération européenne.

Hubert BEUVE-MERY.

L'Avenir

ORGANE DE DEFENSE DES INTERETS

DE LA BRETAGNE

N° 15 - AVRIL 1959 (Journal Mensuel)

* BOITE POSTALE 89 - BREST *

C. C. P. 1132.86 Rennes *

ABONNEMENT : 500 fr. LE NUMERO : 40 fr.

ÉDITORIAL

LE C.E.L.I.B. : "Nous ne sommes qu'un bouche-trou..."

Le dernier numéro de « La Vie Bretonne », organe intérieur du C.E.L.I.B., est, à plus d'un titre, révélateur. Son éditorial fait en effet écho à une récente enquête, menée par un quotidien régional, sur les réalisations et sur les insuffisances du C.E.L.I.B. Diverses personnalités locales interrogées se sont trouvées d'accord pour déclarer que pour être vraiment efficace, le C.E.L.I.B. doit s'appuyer plus qu'il ne l'a fait sur l'opinion publique, et pour préconiser la création de Comités locaux qui prolongeraient et populariseraient son action.

Cette insuffisance du C.E.L.I.B., nous l'avons nous-mêmes, au M.O.B. et dans ce journal, bien souvent soulignée. Le C.E.L.I.B. n'est encore, malgré l'action essentielle qu'il a menée, qu'un simple « lobby » à Paris. Qu'il soit Comité parlementaire ou extra-parlementaire, il reste un Comité, plein d'excellentes idées, certes, mais entièrement dépourvu du pouvoir et de la possibilité de les appliquer. Il n'est pas arrivé jusqu'ici à « personnaliser » la Bretagne sur le plan légal, administratif et juridique. Il n'est même pas devenu le « Comité Consultatif » qui représentait la Bretagne en tant que telle devant les autorités régionales de 1942 à 1944...

Bien mieux, cette assemblée bretonne qui nous manque il ne semble pas que le C.E.L.I.B. ait essayé de le devenir et c'est là où nous pensons qu'il manque à sa mission. C'est là où nous pouvons, à bon droit, l'accuser de timidité excessive, et de faire preuve sur ce point précis d'un total manque d'initiative. Ce « Syndicat des gens en place » comme l'a dit quelquefois, manque par trop d'esprit révolutionnaire et semble pris de cette crainte devant la perspective d'une Bretagne qui, pour être vraiment elle-même et réaliser le « Plan Breton » pourtant élaboré par lui, devra inévitablement être dotée d'une certaine autonomie administrative, financière et culturelle régionale.

Le C.E.L.I.B. pourtant se rend compte de son insuffisance et ne manque pas de la souligner. On ne saurait l'exprimer plus clairement que ne le fait l'éditorial du dernier numéro de « La Vie Bretonne » : « Le C.E.L.I.B., écrit-il, a été constitué pour tenter de pallier les insuffisances de l'organisation administrative. Il est évident qu'un tel Comité n'aurait jamais été créé si des institutions régionales avaient existé. Il est non moins évident qu'un tel organisme perdrait sa raison d'être si des institutions régionales, assemblée régionale ou conseil économique et social régional,

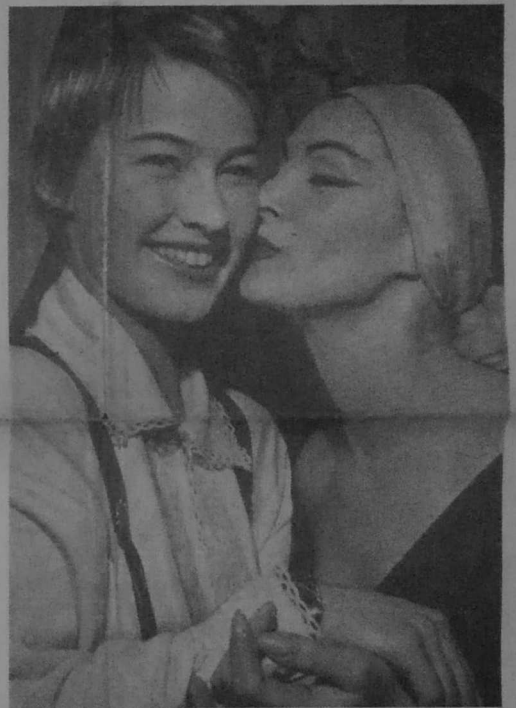
devraient être mises en place ». Le C.E.L.I.B., en quelque sorte, avoue clairement qu'il n'est qu'un « bouche-trou », et que la solution à laquelle il faut tendre, la seule qui puisse être efficace, est justement celle que préconise le M.O.B. Créer cette assemblée et cette administration régionale, nous dit-il en substance, et nous nous suicidons... Est-ce donc parce que le C.E.L.I.B. tient absolument à ne pas se suicider qu'il refuse de porter devant le gouvernement le problème essentiel : la réforme administrative qui donnera à la Bretagne un véritable « Statut » régional ?

La nécessité de ce « Statut régional » s'impose de plus en plus et sa cause fait l'opinion d'incontestables progrès. C'est la solution préconisée par les milieux ouvriers de la C.C.T.-F.O. dont le Secrétaire, Raymond Le Bourre, a entretenu les lecteurs de « L'Avenir » dans notre dernier numéro. C'est également la solution préconisée par les milieux industriels, commerçants et artisans et le Comité des Jeunes Patrons de nos principales villes de Bretagne, milieux auxquels faisaient justement écho les personnalités interrogées par le quotidien régional dont l'enquête a motivé la mise au point contenue dans le dernier numéro de « La Vie Bretonne ». Ceci laisse à penser que nous ne sommes plus aujourd'hui les seuls à inciter le C.E.L.I.B. à prendre enfin position sur la seule chose qui importe : l'octroi à la Bretagne d'un Statut régional, particulier ou non, sans lequel les efforts, même du C.E.L.I.B. sont voués à l'insuccès. Et ce n'est pas d'ailleurs à notre sens parce qu'une assemblée ou un conseil régional seront un jour créés que le C.E.L.I.B. devra disparaître pour autant : ce n'est que quand cette assemblée sera créée que le C.E.L.I.B. pourra vraiment travailler.

Au dernier Congrès des Cadres du M.O.B., notre Secrétaire général, H. Le Lan, demandait au C.E.L.I.B. comment il pourrait continuer à travailler sans tenir compte du M.O.B. et du mouvement d'opinion qu'il a suscité en faveur des nécessaires institutions régionales. Aujourd'hui le C.E.L.I.B. fait mieux : il dit au M.O.B. : créez ces institutions régionales et je vous laisse la place. Faut-il dire que nous n'en demandons pas tant ? que nous préférons que le C.E.L.I.B. se mette enfin en branle pour demander au gouvernement l'octroi à la Bretagne du Statut régional qui seul permettra de valoriser ses efforts et les nôtres ?

Y. MOGER

LES ENDORMEURS



(Cliché AGIP.)

La photo ci-dessus est extraite d'Ouest-France du 21-22 mars, qui la présente ainsi à ses lecteurs :

Au cours d'un joyeux cocktail, qui s'est déroulé dans une exposition d'objets et de robes folkloriques scandinaves, l'Académie de « N'importe où » a décerné son prix annuel à la « plus Parisienne et la plus élégante des Scandinaves de Paris ». La lauréate est une choriste de dix-neuf ans, Ulla Stromstedt, de Stockholm, étudiante à l'école du Louvre. Et le mannequin Lucky, la plus Parisienne des Parisiennes, félicite la jolie Ulla, sacrée la « plus Parisienne et la plus élégante des Scandinaves ».

Nous avons préféré la légende :

« JUGEZ ET COMPAREZ »

La grande fille toute simple et naturelle n'est pas bretonne ; c'est Mlle Ulla Stromstedt. L'autre, c'est une Bretonne de Scaër revue et corrigée par Paris qui en a fait le mannequin Lucky.

Mlle Stromstedt parle quatre langues. Lucky est incapable d'écrire la langue de son pays. Elle doit savoir que son nom, en anglais, signifie « chanceuse ». Pauvre fille ! Nous pensons, quant à nous, qu'une autre chance doit être offerte à nos jeunes filles, et que la presse imprimée en Bretagne aurait mieux à faire que d'endormir ses lecteurs avec des amusettes plutôt tristes.

ACCAPAREMENTS ET MONOPOLES CONTRE LA BRETAGNE

Dans la Presse

Avant 1939, les trois plus grands quotidiens de Bretagne étaient détenus par la grande bourgeoisie : les fonds primitifs venaient surtout de Lyon, Lille ou Paris [à la Libération, leurs « nouvelles » formulées les rendirent encore un peu plus « importés ». L'histoire de l'Ouest-Eclair montre à l'origine l'intention de frères bretons de développer les idées « allonniennes » avec l'aide d'un négociant, d'un avocat et d'un professeur de Rennes. A la suite de démentis retentissants avec l'évêché, cette entreprise — devenue entre temps une magnifique affaire commerciale — cessa d'être une opinion et confina ses lecteurs dans leurs arrondissements. Les nouvelles de Paris et de ses vedettes ne laissent la place qu'aux comités agricoles ou aux élections de Madoles, voire de Duchesses.

5000.000 lecteurs de l'actuel Ouest-France ignorent tout de leurs

conditions réelles de vie, de leurs besoins communs, de la façon dont ils pourraient s'unir. Est-ce voulu ? Toujours est-il que cette splendide affaire d'O.-F. est le premier quotidien provincial de toute la France) est administré par Francisque Gay, de Roanne, P.-H. Teitgen, le Lorrain, Claude Bellanger, du Parisien libéré, Georges Bidault, de Moulins, Charles Flory, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Jean Sangnier, de Marie-France, et enfin Maurice Schumann, du miroir de Londres... personnages somme toute bretonnés de fraîche date !

Dans l'Industrie

Tout se présente et s'enchaîne comme si les classes dirigeantes voulaient tirer le maximum de la Bretagne, à la manière dont les Européens ont « développé » l'Afrique. La suite d'araignée des imbrications financières et administrati-

ves entre les grandes sociétés anonymes opérant en Bretagne est révélatrice. Pour nous limiter à la seule Basse-Loire dont la puissance industrielle est certaine : qu'y voit-on ? Toutes les grandes entreprises actuelles sont issues d'anciens établissements indigènes accaparés par les monopoles de Paris, du Nord ou de l'Est : ainsi, Kuhlmann, à Chantenay, sur Pilo-Buttet ; Lever sur Talvandy ; les Chantiers de la Loire sur Tancrède ; J.-J. Carnaud sur Basse-Indre ; la Française des Métaux sur les Fonderies de Couëron ; sans parler des acquisitions suivies de fermetures dont les aciéries de Triguac restent un modèle célèbre dans le genre, que ne vont pas tarder à suivre les Forges d'Hennebont détenues par les « Cirages Français ».

Dans l'Équipement régional

Une sourde et ancienne rivalité oppose depuis longtemps Rennes

(Suite page 5.)

Les parlementaires de Loire-Atlantique et le C.E.L.I.B.

Une lettre de M. Abel Durand

La « Vie Bretonne » de mars a publié le texte ci-après d'une lettre adressée au C.E.L.I.B. par M. Abel Durand, sénateur de la Loire-Atlantique et président du conseil général de ce département.

« Monsieur le Secrétaire général, « Vous avez bien voulu me demander si j'adhère à la Commission parlementaire du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons.

« C'est très volontiers que j'accepterais d'avoir des rapports avec cette commission, mais les intérêts du département que le représentant, Loire, se distinguent de ceux de quatre départements dont les députés et sénateurs vous ont donné leur adhésion.

« Veuillez...

La « Vie Bretonne », pour tout commentaire, joint à cette lettre la liste des 45 parlementaires de cinq départements bretons qui ont donné leur adhésion au C.E.L.I.B. La Loire-Atlantique y est représentée par MM. Dubois, Frey, Le Douaric, Rohlebon, Rombault, de Bessalons...

« Nous espérons que M. Abel Durand, à la lecture de cette animation, aura estimé qu'il se trouverait en bonne compagnie à la commission parlementaire des élus bretons, et qu'il accepterait dans lui aussi de s'intéresser aux intérêts généraux de la Bretagne.

Faute de quel des électeurs de la prochaine consultation sénatoriale seront contraints de le considérer comme un homme qui a renié sa province natale.

UN MYTHE ET UN MALENTENDU

Libres propos

NÉCESSITÉ D'UNE DOCTRINE SOCIALE

d'après Adolphe GRAEDEL,
Conseiller national à Berne,
Secrétaire central de la F.O.M.H. suisse

Le monde soviétique n'a cessé de s'étendre depuis 1917, et la dernière guerre lui a profité. Plus de la moitié de la population du globe est soumise à son idéologie qui progresse toujours. Il constitue une force d'attraction certaine dans les pays surpeuplés, où l'organisation sociale ne permet pas aux hommes de vivre, et où un grand nombre meurent de faim.

Les doctrines et méthodes communistes permettant une industrialisation à pas de géant, résolvent les problèmes économiques des pays arriérés et surpeuplés. Elles sont offertes également à des peuples à peine sortis du colonialisme pour qui la raison d'être de l'Occident — la Liberté — n'a aucun charme, et qui ont d'ailleurs parfois un véritable complexe de supériorité intellectuelle sur les Blancs.

Face à cette expansion, l'Occident a eu des réactions de défense sur le plan militaire avec des pactes ; sur le plan économique avec l'aide aux pays sous-développés et les tentatives de coordination des pays évolués (coopération européenne, etc.) qui tendent à rendre plus efficace leur économie.

Mais il manque une doctrine sociale cohérente. Dans tous les pays occidentaux, on a multiplié les systèmes de sécurité sociale : assurance-maladie et chômage, vacances, etc., mais l'incertitude sociale, avec ses deux aspects tragiques que sont le chômage et le non-logement, agit sur la psychologie du travailleur et crée un terrain favorable aux réactions violentes. Ces diverses législations n'attachent pas le travailleur à son pays pas plus que les prêts, les cantines ou les logements réalisés par les employeurs pour leurs ouvriers n'attachent ceux-ci à leur usine.

Le salarié n'est pas convaincu que les institutions qui forment le cadre dans lequel il vit, sont créées et fonctionnent dans l'intérêt de tous. Il manque à l'Occident la foi dans notre système.

La solution réside dans une participation effective des travailleurs à la vie de l'entreprise. Les exemples suisse ou scandinave offrent la voie à suivre pour que l'organisation syndicale soit un véritable lien entre les travailleurs et la direction, et pour que le dialogue puisse se poursuivre, et aboutir à des conventions en dehors de toute intervention étatique.

Ce dialogue doit être permanent : il est la seule base possible d'une doctrine commune indispensable aux Pays d'Occident. Ceux-ci doivent agir non dans la crainte, mais dans un désir de justice. Le système suisse qui a fait ses preuves, apporte certainement un idéal de liberté qui ne doit pas être un vain mot pour les salariés occidentaux comme pour les organisations patronales invitées à une action attendue sur le plan international.

Fondée en 1958 pour étudier la situation du Trégor, la Société de Géographie de Lannion a récemment rappelé dans la presse locale que les programmes électoraux étaient en général très éloignés des intérêts de la région.

Celle-ci se vide et s'appauvrit. L'émigration des jeunes de l'arrondissement de Lannion ne fait que s'accroître.

Lannion qui a déjà cessé d'être chef-lieu vient de se voir supprimer son tribunal de première instance parce que l'arrondissement n'a plus 100.000 habitants. De 115.000 en 1872, il n'en avait plus que 81.000 en 1954. Autant de clients de moins pour le commerce.

Pour que cette hémorragie s'arrête, il faudrait que Lannion prenne la tête dans le développement de prospérité de son arrondissement.

Cette action suppose :

1 Des conférences et des réunions d'études pour éclairer l'opinion sur les problèmes qui se posent et sur les solutions à appliquer.

2 La modernisation de l'agriculture. Si les jeunes agriculteurs partent, laissant seuls à la terre leurs parents âgés, cette modernisation ne se fera pas et notre agriculture mourra. Cela demande une Ecole d'Agriculture et des techniciens agricoles en nombre suffisant.

3 Une chambre de Commerce lannionaise chargée de trouver des débouchés pour les produits de la région, légumes et viandes. Jusqu'ici personne n'a cher-

ché quelles lignes de navigation pourraient transporter nos produits, quelles maisons de commerce pourraient les revendre en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie. Cette Chambre de Commerce, en prospectant les marchés, sauvera l'agriculture et par là, gardera à nos commerçants, une clientèle capable d'acheter.

4 Une vaste organisation « Culture et Loisirs », où toutes les bonnes volontés collaboreraient pour se rencontrer, se distraire et se cultiver, où tous les mouvements de jeunes, tous les groupes sportifs et culturels pourraient travailler la main dans la main à la création d'un esprit lannionais de progrès et d'entraide.

Est-il possible d'entrevoir, pour la région de Lannion, des possibilités de développement et de richesse dans les perspectives mondiales actuelles ? OUI, OUI, PARCE QU'IL N'EST PAS PLUS DIFFICILE DE VENDRE DU BEURRE DE LANNION EN AFRIQUE QUE DE VENDRE DES BANANES A LANNION. Le Trégor peut devenir un grand centre maraîcher produisant artichauts, choux-fleurs, oignons, pommes de terre. Il peut produire, d'autre part, volailles, charcuterie, œufs, huîtres.

De région, Lannion peut être le centre financier avec marchés, banques, bureaux d'exportation, agences de douanes, coopératives de vente. Lannion possède un aéroport dont il serait facile de faire le plus bel aéroport de l'Ouest où les plus gros avions pourraient atterrir pour transporter tous ces produits vers les centres africains et américains.

Mais tout cela demande de l'esprit d'initiative. La concurrence est rude : la peur de l'un d'entre-nous, au Tchad, achète du beurre danois. Pourquoi pas du beurre de Lannion ?

Tout cela exige une élite décidée à rester en Bretagne et à se dévouer. Et des électeurs préoccupés de l'avenir des jeunes.

LES histoires de tous les plus cruellement cocasses sont celles qui sont jouées au naturel par des hommes très intelligents et souvent bien intentionnés, placés par les circonstances dans des impasses dont l'intelligence et les bonnes intentions ne suffisent pas à éclairer l'issue.

Lorsque ces circonstances sont permanentes, ce qui est le cas lorsqu'elles s'alimentent au travers des tempéraments ou des mœurs, l'histoire de tous n'a plus de raison de ne pas s'éterniser ; elle devient un serpent de mer qui ne se cache aujourd'hui dans l'océan diffus des autres préoccupations que pour resurgir demain à la surface.

Si l'on organisait dans notre monde occidental un concours d'histoires - de - tous - serpents - de - mer - laquelle obtiendrait le prix ? Pour ma part, j'hésiterais entre deux sujets : la politique française et l'orthographe bretonne.

Au sujet du second, je me bornerai à citer le mot de saint Paul (épître de la Sexagésime) : « Il n'a été planté dans la charne un aiguille du diable, afin que je ne fasse pas l'orgueilleux vis-à-vis des autres. » Et c'est donc avec une nécessité modeste (puisque nous n'arrivons pas à régler entre nous nos propres affaires) que j'aborderai le premier : la politique française.

Comment un peuple aussi intelligent et vertueux que le peuple français n'arrive-t-il pas à trouver une formule de gouvernement qui lui convienne ? Un peuple qui a eu autour de son berceau républicain toutes les vieilles fées philosophiques du XVIII^e siècle ; qui a accompli une Grande Révolution pour faire de son régime une chaussure à son pied, puis une dizaine de petites révolutions pour améliorer encore la pointure... Et voilà que jusqu'au miracle du 13 mai (qui ne s'est pas produit place de la Concordance mais en 2.500 km), on voyait le Français moyen considérer l'Etat comme l'ennemi public numéro 1 du citoyen.

En a-t-il fallu des malentendus au départ et des postulats faux pour en arriver là après 170 ans d'efforts de gens intelligents et mieux pavés en bonne intention que l'enfer lui-même ! Nous n'en citerons que deux aujourd'hui.

UN MALENTENDU : les initiateurs de la Grande Révolution croyaient peut-être involontairement qu'ils allaient libérer le peuple français de la tyrannie de l'ancien régime. En fait, ils pensaient surtout à sortir leur ours, ce sys-

par Pierre LAURENT

exercée sur les personnes par une bureaucratie anonyme.

UN MYTHE : celui du « peuple français » ; mythe qui a la même origine et la même réalité que la fameuse « province » laquelle est ce que la myopie parisienne entrevoit de la France quand elle daigne regarder au-delà des fumées banlieusardes.

Plus cela change... ... plus c'est pareil

TANDIS que Serge Scheer, Président d'Esso-Standard, déclare que les capitaux américains qui s'investissent en France, sont une marque de confiance dans l'avenir de ce pays et de foi dans son développement économique ; Harold Heck, attaché commercial auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, écrit : « Lorsque des Américains installent en France des usines et des ateliers, ils procurent du travail à du personnel français. Avec l'ouverture du Marché Commun, ils jouissent maintenant de perspectives d'expansion intéressantes ».

Si cela est vrai, comment ne pas rester songeur devant ce qui se passe ? Les implantations réalisées dans le raffinage du pétrole ne concernent que Port-Jérôme, Notre-Dame-de-Gravenchon, Fron-tignan et Amibès, Port-Jérôme et l'Estaque, pour les produits chimiques avec Kuhlmann, tandis que Carbon-Blanc s'installe à Berre et Procter et Gamble à Marseille. Dans l'île-de-France, une douzaine de trusts s'implantent ou se développent, parmi lesquels « General Motors » à Gennevilliers, Worthington au Bourget, I.B.M. à Essonnes, Remington, Burroughs, etc.

Brest, Lorient et Saint-Nazaire ne seraient-ils dans les plans américains que des bases de déchargement de matériel ou de réembar-

quement de troupes lors du prochain conflit avec l'U.R.S.S. ?

Vis-à-vis de cette abstention américaine en Bretagne, du moins pourrions-nous tabler sur la bonne foi des décentralisateurs du gouvernement parisien et sur l'efficacité du C.E.L.I.B. Hélas ! après avoir donné 80 % de oui à de Gaulle et à la Cinquième République, la Bretagne ne semble pas devoir être mieux traitée que sous Marianne III.

En effet, du 1er janvier 1956 au 31 décembre 1958, il a été accordé 164 primes de décentralisations et d'extensions d'usines dans toute la France, concernant 13.778 emplois nouveaux. Voici la répartition en Bretagne :

	Primes	Emplois créés
BREST	2	97
FOUGERES	7	795
LORENT	2	50
RENNES	2	79
SAINTE-MALO	2	289
SAINTE-BRIEUC	2	377
		1.687

C'est-à-dire moins qu'il n'en a été accordé à Saint-Etienne qui a bénéficié de 24 primes en 1.700 emplois nouveaux !

LA BRETAGNE vue par Marcel Cachin

A l'occasion du premier anniversaire de la mort du Paimpolais Marcel Cachin, l'Humanité Dimanche a publié le 6 février quelques pages inédites que le disparu avait consacrées à sa province. Nous regrettons de ne pouvoir en donner ici que de courts extraits. Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'homme politique, on ne peut que s'incliner devant la fidélité qu'il a toujours gardée à son pays natal.

Ce sont ces Bretons-là (les émigrés venus par mer de la Grande-Bretagne et de l'Irlande) qui sont nos vrais ancêtres. Ils repeuplèrent la presqu'île entière. Ils la dotèrent d'une vie spéciale, originale. La France finissait alors aux marches de Rennes et de Nantes, et les cinq départements d'aujourd'hui formaient un pays autonome, un royaume où s'illustrèrent de rudes guerriers comme Nominé ou Alain Barbe Torte. Elle resta indépendante, libre, avec ses mœurs, sa langue, ses traditions et sa personnalité, jusqu'en 1491. A cette date, la duchesse Anne devient reine de la France, qui hérite de son beau duché longtemps convoité.

Il y a de cela plus de quatre siècles et, depuis, la pénétration française en Bretagne fut continue.

Elle a lentement repoussé le parler breton depuis Rennes et Nantes jusqu'à la limite actuelle qui va en droit ligne de Paimpol à Vannes. Aujourd'hui, elle a déjà largement unifié les idées, les mœurs, les manières d'être de notre presqu'île. Mais l'histoire de la Bretagne depuis le XVI^e siècle prouve que l'unification et la centralisation y rencontrèrent les plus vives résistances. Les révoltes y furent constantes. Les paysans se soulevèrent périodiquement, les armes à la main, contre leurs seigneurs, contre les impôts du roi, contre l'absolutisme et ses exactions...

Il y a un tempérament breton, comme il y a une atmosphère et un ciel bretons. Et c'est pourquoi les fils de notre vieille province forment encore un groupe, une petite nation qui a sa marque, sa forte personnalité, son originalité, son âme à part ; il en est de l'âme bretonne comme du sol breton et de la terre elle-même, qui conservent leur physiologie et leur caractère bien à eux.

Agir pour
la Bretagne
c'est recruter
pour le M. O. B.

Les jeunes Bretons intéressés par un séjour, au mois de SEPTEMBRE, au Foyer de la Jeunesse Européenne de WISSEBOURG, dans un ancien château au bord du lac de Constance, sont priés de se mettre en rapport avec notre camarade Marc LE LAYEC, délégué du MOB auprès des Jeunes Fédéralistes de France, 9, rue Auber, Paris (9^e).